

# Élections sociales 2011

## Un contexte particulier

Les élections sociales sont l'occasion pour l'ensemble du Personnel de faire entendre sa voix en votant pour ses représentants.

La particularité des prochaines élections est qu'elles redéfiniront le paysage syndical dans notre entreprise, selon les règles imposées par la nouvelle loi sur la représentativité (soutenue par le MEDEF, la CGT et la CFDT). En effet, pour être représentative, une organisation syndicale a désormais obligation de recueillir un minimum de 10 % des voix aux élections des Comités d'établissements (CE).

**Seuls les syndicats reconnus représentatifs pourront participer à la négociation collective et donc signer ou non un accord d'entreprise (négociations salariales, intéressement, égalités hommes/femmes, Travailleurs Handicapés, complémentaire santé, seniors, risques psychosociaux...).**

Le 15 mars 2011 vous allez donc voter localement pour désigner :

- vos élus au sein des 28 CE (le 28ème Comité, celui du SGACP, sera créé à cette occasion),
- vos délégués du Personnel au sein de chaque unité ou Direction générale pour le siège, les Centres administratifs et la DGFB.

	<b>Elus aux CE</b>	<b>Délégués du Personnel</b>
<i>Leur rôle</i>	Marche Générale de l'Entreprise Gestion des Activités Sociales et Culturelles	Défense des intérêts individuels et collectifs des agents au niveau local
	<b>Les élus titulaires au CE et les DP titulaires voteront ensuite pour :</b>	
	Les élus au CHSCT : protection de la santé, sécurité et conditions de travail	

## Pourquoi voter SNABF Solidaires ?

Première organisation syndicale à la Banque, le SNABF Solidaires présentera massivement des candidats à tous les suffrages et dans tous les collèges.

Le SNABF Solidaires se pose en interlocuteur **revendicatif** et **constructif** pour **défendre** au mieux **les intérêts du Personnel**.

Sans compromission, le SNABF Solidaires est **force de proposition**. Il exclut toute démagogie qui entraînerait le personnel dans des impasses contreproductives, voire dangereuses.

Nous privilégions la négociation chaque fois que cela est possible et faisons valoir le **rapport de force** quand la situation l'exige.

**Notre réseau dense de militants** (délégués du Personnel, élus CHSCT, équipes des CE et du CCE) agit pour vous et avec vous au quotidien dans la défense de vos intérêts, de vos conditions de travail et donc de votre bien-être.

## **Marche générale de l'entreprise : une représentation collective volontariste.**

Les représentants que vous élirez se mobiliseront pour préserver nos acquis sociaux, défendre nos métiers et nos missions de service public dans l'intérêt de tous.

Les élus des Comités d'établissement sont consultés obligatoirement et préalablement à un grand nombre de décisions de l'employeur. Ainsi, ils débattent de sujets tels que l'emploi (recrutements, effectifs...), la formation professionnelle, les horaires et la durée du travail, l'Égalité professionnelle ...

## **Activités sociales et culturelles : maintenir le meilleur niveau de prestations dans un contexte de fort désengagement financier de la Banque.**

Chaque Comité reçoit tous les ans une subvention de l'employeur basée sur la masse salariale qui lui permet de gérer et d'organiser les activités sociales et culturelles.

Après les annonces du Gouverneur Noyer d'amputer de 15 millions d'Euros les budgets alloués aux dépenses sociales, la CGT a renoncé à affronter ces difficultés en quittant le CCE. En revanche, le SNABF Solidaires a poursuivi la gestion du CCE en prenant des **décisions responsables et crédibles dans l'intérêt de tout le Personnel.**

**Pour le prochain mandat**, notre obligation sera de pérenniser notre édifice social malgré le fort désengagement financier imposé par la Banque. Notre volonté est de continuer à offrir **des prestations s'adressant toujours au plus grand nombre d'agents et leur famille**, en conciliant qualité des propositions et conditions d'accès les plus équitables possibles.

Ainsi, **certaines activités doivent être gérées sur un plan national** (action sociale : bourses d'études, aide aux handicapés, aides à l'enfance, loisirs jeunes : colonies de vacances ...) afin de maintenir une équité de traitement sur tout le territoire.

**D'autres, laissées à l'initiative des régions** (loisirs culturels et sportifs, voyages, aides à la rentrée scolaire, restaurants d'entreprise, aides ponctuelles aux agents, ...) viennent en complément des activités gérées nationalement. Des correspondants sociaux, relais naturels des CE et du CCE existent dans les succursales au plus près des agents. Le SNABF Solidaires estime leur rôle essentiel dans le réseau.

Le SNABF Solidaires réaffirme son attachement aux actions qui favorisent un lien social entre les agents et à une offre subventionnée proportionnelle aux revenus.

**Comme toujours, notre détermination est entière pour pérenniser une offre sociale de qualité au bénéfice du plus grand nombre par une gestion responsable des œuvres sociales.**

**C'est pourquoi, votre participation à ces élections est essentielle.**

**VOTEZ POUR LES CANDIDATS PRÉSENTÉS PAR**

**LE SNABF SOLIDAIRES**